

La situation socio-économique de la Mayenne : ce qui a changé depuis quarante ans

Le 12 juin 2004, à Château-Gontier, l'assemblée générale du CÉAS a notamment traité de la situation socio-économique de la Mayenne et des perspectives pour la décennie à venir. Jean-Yves Moisy, directeur du Comité d'expansion économique, a réalisé une « radiographie », abordant successivement atouts, faiblesses, facteurs de risque et défis. En préparant cette assemblée générale, le conseil d'administration avait envisagé de prévoir un temps pour revisiter l'histoire : qu'est-ce qu'on disait du développement socio-économique de la Mayenne il y a dix, vingt ou trente ans. Ci-après deux textes de référence qui apportent leur éclairage, puis une synthèse de l'intervention de Jean-Yves Moisy...

1) La situation socio-économique de la Mayenne en 1969 pour une analyse des besoins en équipements socioculturels

En 1969, la Mutualité sociale agricole, la Caisse d'allocations familiales et la Caisse primaire de sécurité sociale confient une étude au Centre d'études des équipements résidentiels (Ceder) et à la Fédération des centres sociaux et socioculturels de France (FCSF). Cette étude a pour objectif d'analyser le département sous l'angle de l'action médico-sociale, des loisirs, de la culture, de la jeunesse et des sports, et de recenser les besoins socioculturels du département en vue de définir une politique d'équipement et d'animation.

Le rapport du Ceder et de la FCSF débute par une présentation générale de la Mayenne, d'abord sur le plan démographique, et ensuite sur le plan socio-économique. Pour cette présentation socio-économique, les auteurs précisent que divers organismes ont déjà réalisé des études sur ce thème. Dès lors, ils en produisent une synthèse, s'attachant à « simplement

rappeler quelques données importantes dans la mesure où elles forment le cadre dans lequel doit s'inscrire une politique d'équipement socioculturel. Il est bien évident en effet, ajoutent-ils, que celle-ci, pour être efficace, doit tenir compte du contexte départemental ». Par ailleurs, les auteurs profitent de l'occasion pour « rappeler l'avantage qu'il y aurait à ce que s'instaure entre les responsables des différents secteurs, industriel, agricole, scolaire, social, une coordination permettant d'assurer un développement cohérent du département »... S'il est toujours possible de faire mieux, il est indéniable que le département a réalisé beaucoup de progrès dans ce domaine... Cette étude elle-même, réalisée en 1969, est exemplaire à cet égard.

Voici donc comment le Ceder et la FCSF, en 1969, décrivaient la situation socio-économique de la Mayenne.

1 - La Mayenne, département agricole et rural

La population du département est dans sa majorité localisée dans les communes rurales (67,6 %). Par ailleurs, près de 50 % de la population active est une population agricole. On peut faire à ce sujet deux séries de remarques :

- Que signifie « communes rurales » ? Cela veut dire communes dont la population agglomérée est inférieure à 2 000 habitants. On peut constater qu'il n'y a pas en Mayenne, hormis Laval, de concentration urbaine importante ; encore le poids du chef-lieu est-il relativement peu élevé comparativement aux autres départements de la région (Vendée exceptée). La plus grande partie de la population vit dans des communes trop peu importantes pour pouvoir bénéficier d'une infrastructure à la fois très étoffée et qui leur soit propre. Par ailleurs, ces communes sont aussi celles où souvent la population éparsée est supérieure à la population agglomérée (...). Enfin, il ne s'agit pas d'une population homogène. Dans les bourgs, zones agglomérées des communes, réside une population diversifiée où cohabitent paysans, commerçants et ouvriers, soit que ceux-ci ont trouvé un emploi dans une industrie locale, soit qu'ils travaillent dans les centres industriels plus importants tout en résidant dans leur commune d'origine.
- Population agricole : le milieu rural, de façon générale, et la population agricole de façon encore plus aiguë présentent certaines caractéristiques psychosociologiques dont il importe de tenir compte.

Les Mayennais ont, pour de nombreuses raisons, le sentiment d'être abandonnés. La taille réduite du département, l'absence de grande ville, le peu de poids démographique et économique que pèse le département dans la région renforcent ce sentiment. Vient s'y ajouter en milieu rural le sentiment d'être laissé à l'écart en face d'une société en expansion. Par ailleurs, vis-à-vis du citadin, les ruraux se sentent en état d'infériorité, mais depuis quelques années se développe, surtout chez les jeunes, une triple revendication. Ils réclament :

- La parité économique avec les citadins. Ils veulent bénéficier d'un niveau de vie équivalent à celui qu'ils constatent chez les habitants des villes.

- La parité dans la façon de vivre : le confort pour eux n'est plus un luxe réservé aux seuls citadins. Ils veulent pouvoir en bénéficier.
- La parité enfin dans le niveau d'instruction et de formation.

Le développement de la télévision, les déplacements et les contacts plus fréquents ont développé cet état d'esprit parfaitement légitime. Ces revendications concernant le niveau de vie et le confort sont particulièrement vives chez les femmes, ce qui a pour effet d'accroître l'exode rural et d'appauvrir le milieu en lui retirant de son dynamisme démographique et économique.

2 – L'industrialisation en Mayenne

Cependant, une évolution est en cours dans la répartition des activités économiques du département.

La Mayenne a une tradition industrielle assez ancienne dans le domaine du textile notamment ; ce type d'industrie, après avoir été florissant, a peu à peu déperissé à quelques exceptions près. Actuellement on se trouve devant trois types d'industrie.

- Les industries relativement anciennes : textiles, industries extractives.
- Les industries d'implantation récente représentées par des grosses unités : construction mécanique et électrique, industrie alimentaire.
- Enfin, les petites industries.

Cette relative industrialisation du département pose quelques problèmes. Où sont-elles localisées : les industries anciennes dans les villes les plus importantes et à l'ouest du département (zone de Port-Brillet, Saint-Pierre-la-Cour et Renazé). Les industries récentes et importantes sont surtout localisées à Laval même (plus de 45 % de la main d'œuvre industrielle travaille à Laval ; près de 65 % dans les industries de Laval-Mayenne-Château-Gontier ou Port-Brillet). Quant aux petites entreprises, elles se sont installées dans certaines communes moins importantes du département : les deux sous-préfectures ainsi qu'Évron, Ernée, Villaines-la-Juhel.

D'une façon générale, l'industrialisation, ce qui est normal, s'est développée surtout le long des axes. On peut noter le rôle particulièrement important joué dans ce domaine par la voie ferrée Paris-Rennes.

Par ailleurs, si l'industrialisation a connu un essor très sensible entre 1962 et 1966, il faut noter que l'on assiste depuis à un ralentissement dans les implantations d'usines nouvelles. Cet essor a surtout d'ailleurs été le fait de Laval, et les emplois créés, en grande partie des emplois féminins.

L'industrie du département est souvent fragile, qu'il s'agisse d'industries anciennes en perte de vitesse ou de petites entreprises attirées en Mayenne par le bas niveau des salaires (encore que la situation évolue dans un sens favorable) et qui s'effondrent au bout de quelques années. On en a vu quelques exemples dans le département.

Bien d'autres facteurs influent sur le développement du département dans ce domaine. On peut retenir par exemple comme indice le nombre d'abonnements téléphoniques. Au début de l'année 1969, la Mayenne comptait 4 abonnements téléphoniques pour 100 habitants alors que la moyenne française était de 7/100 en 1967 et celle de la région parisienne de 14/100.

On peut d'ailleurs noter que la répartition de ces abonnements est inégale. Les sept communes urbaines, qui sont également celles où le taux d'industrialisation est le plus élevé, comptent à elles seules près de 50 % du nombre total d'abonnements.

Enfin, au développement économique de la Mayenne sont liées deux séries de problèmes importants, celui de la formation et celui des migrations.

3 – La formation

C'est peut-être le problème le plus urgent à résoudre à l'heure actuelle : au niveau de la scolarisation et à celui de la formation professionnelle.

La Mayenne était jusqu'à ces dernières années un des derniers départements français pour le nombre d'enfants scolarisés au-delà du primaire. Cette situation est en train d'évoluer, mais le département manque de cadres et il est toujours l'un des derniers pour le nombre d'étudiants de l'enseignement supérieur (moitié moins que la moyenne nationale). Une amélioration dans ce domaine n'aura d'effet sur le développement du département que si l'on retient en Mayenne cette population jeune et qualifiée ; il faut donc pour cela qu'elle trouve sur place les emplois correspondant à sa qualification, sinon on aboutira à une accélération de l'exode mayennais et particulièrement de l'exode rural.

Pour ce qui est de la formation professionnelle, on a l'impression de se trouver devant un cercle vicieux. La formation professionnelle dispensée dans les établissements techniques du département ne correspond pas toujours aux besoins des industries. C'est ainsi que l'on trouve d'une part des jeunes qui ne peuvent trouver sur place des débouchés correspondant à leur formation et d'autre part des industries qui ne trouvent pas de main d'œuvre ayant la formation nécessaire et qui sont obligées d'organiser des ramassages (parfois jusqu'à l'extérieur du département) alors que les jeunes de la commune concernée s'expatrient. On se retrouve donc devant la situation suivante : les industries refusent de venir s'installer dans la mesure où elles ne sont pas assurées de trouver de la main d'œuvre, et la main d'œuvre quitte le département parce qu'elle ne trouve pas de débouchés correspondant à sa qualification. Il semble donc qu'il y aurait avantage à améliorer la formation professionnelle au niveau de l'enseignement technique et à envisager le problème de la formation professionnelle des adultes.

4 - Les migrations

Les migrations en Mayenne sont de deux sortes :

D'une part, les migrations définitives soit à l'intérieur du département, des zones rurales vers les communes urbaines plus importantes (notamment Laval), soit vers l'extérieur du département (les secondes intervenant souvent peu de temps après les premières).

Cet exode est particulièrement grave en Mayenne dans la mesure où il affecte, comme nous l'avons déjà signalé plus haut, essentiellement une population jeune avec les conséquences que cela peut avoir sur la vitalité démographique et économique du département.

D'autre part, des migrations alternantes de périodicité variable mais à partir d'un point fixe. Ce sont des migrations scolaires (quotidiennes) ou de travail (quotidiennes également), des migrations hebdomadaires vers les centres importants pour les achats, la fréquentation des services administratifs, des organismes professionnels, etc.

C'est dans la mesure où ce second type de migration se substituera au premier que le développement de la Mayenne pourra être assuré. C'est-à-dire qu'il importe que le département parvienne à fixer la population et notamment sa population jeune.

Il semble d'ailleurs à certains indices qu'une évolution soit en cours pour des raisons à la fois économiques et psychologiques. Pour des raisons économiques dans la mesure où les débuts d'industrialisation ont permis de fixer une partie de la population, et psychologiques parce que le mythe de la ville ne possède plus la même force. Le milieu rural ne pense plus que les éléments de confort et de facilité de vie sont l'apanage du milieu urbain. Il a pu se rendre compte qu'une partie de ce mythe était faux et que certains des avantages de la vie urbaine, les éléments de confort notamment, pouvaient être acquis dans l'habitat rural.

Toutefois, il reste encore à voir de quelle façon cette évolution se fera. En particulier chez les femmes qui sont beaucoup plus sensibles, parce que plus directement concernées aux conditions de vie du milieu rural et aux comparaisons avec les conditions de vie du milieu urbain.

Source : Ceder et FCSF, *Mayenne : étude sur les besoins en équipements socioculturels*, juillet 1969 (pages 51 à 55).

2) En 1981, la thèse de Georges Macé donne des clés de lecture sur l'histoire

En 1981, Georges Macé publie sa thèse de doctorat d'État : *L'homme et l'espace dans un département rural de l'Ouest : la Mayenne* ⁽¹⁾. La thèse tente de répondre aux questions suivantes : comment une terre chargée d'histoire et d'héritages est-elle entrée dans le monde moderne ? Comment et dans quelle mesure les forces nouvelles ont-elles transformé depuis les années cinquante une région des marges armoricaines ? Pour Georges Macé, « *poser ainsi les problèmes revient à privilégier les faits sociaux dans la géographie mayennaise et conduit à éclairer le jeu des pouvoirs qui sous-*

tendent les processus, expliquent résistances ou mouvements, provoquent tensions ou ruptures »...

Nous publions ici un résumé de sa thèse que Georges Macé avait rédigé pour la soutenance. Il évoque successivement une période de repliement (1850-1950), la transformation de l'espace agricole et des activités agricoles (dans les années cinquante), enfin les mutations occasionnées par la période plus récente d'industrialisation, ou plutôt de réindustrialisation.

La première partie (le repliement : 1850-1950...) met l'accent sur l'importance fondamentale de la propriété bailleuse dans une région de métayers et de fermiers.

Au milieu du XIX^e siècle, à l'époque de l'apogée du système foncier, les propriétaires – souvent vecteurs de la première révolution agricole – sont au sommet de leur puissance. Ils maintiennent pendant près d'un siècle l'essentiel de leur pouvoir et l'exercent aussi bien dans les divers organismes du département (à vocation agricole ou non) que dans la vie quotidienne des hommes.

Parallèlement, la Mayenne se désindustrialise. Presque personne parmi les notables ne tente d'encourager la création d'activités nouvelles pour enrayer l'exode rural que néanmoins chacun déplore. Quant au patronat local subsistant (celui des fabricants de cotonnades de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle), il préfère souvent investir ses profits dans la terre plutôt que dans l'industrie... L'inexorable recul de l'emploi eût d'ailleurs été beaucoup plus sévère si des hommes et des capitaux étrangers à la région n'avaient, avant même la seconde guerre mondiale, sauvé des ateliers en difficulté et créé quelques établissements.

Ainsi la Mayenne se replie sur la terre et se voue à l'agriculture, tandis que ses villes stagnent ou déclinent ; une émigration durable lui fait perdre le tiers de sa population entre 1861 et 1954 ; cependant une natalité forte, qui la situe au milieu du XX^e siècle parmi les départements français les plus féconds, lui permet d'éviter une réelle dégradation des structures démographiques.

Depuis les années cinquante, la Mayenne s'est engagée dans une transformation d'abord prudente et précautionneuse, mais désormais plus rapide, de l'espace agricole et des activités agricoles (deuxième partie).

Le passé reste partout présent. La couche des notables de la propriété a réussi à perpétuer une partie de ses pouvoirs jusqu'à la fin des années soixante-dix malgré l'effritement sérieux de son patrimoine. Par ailleurs l'influence des sélectionneurs ne recule que lentement dans les organisations agricoles de ce département « berceau des races ». Le vieux fond d'élevage mixte subsiste enfin très vivant dans l'aire de la race normande et celle de la Maine-Anjou.

Toutefois des fractures nombreuses lézardent l'édifice foncier et affaiblissent les systèmes classiques de production. Le métayage, symbole des rapports traditionnels entre le possédant et l'exploitant, achève de disparaître tandis que le faire-valoir direct se développe non sans un endettement massif des agriculteurs. Un syndicalisme agricole contestataire com-

⁽¹⁾ – Voir également *Lettres du CÉAS* n° 170 de septembre 2002 et n° 171 d'octobre 2002.

bat vigoureusement les cumuls (et s'oppose donc à la libre disposition des terres par les propriétaires) afin de maintenir un maximum d'exploitations pour répondre à une demande restée constamment forte chez les jeunes ; la concentration des unités de production est par conséquent moins rapide en Mayenne que dans les autres départements de l'Ouest.

Avec l'intégration progressive à l'économie globale, avec le développement récent des formes d'agriculture de groupe, les nouveaux modes d'utilisation du sol et d'élevage font reculer, depuis une dizaine d'années surtout, la prairie permanente et le classique système d'élevage mixte ; ils contribuent aussi à estomper certains caractères propres à chaque région agricole tandis que d'une commune à l'autre et même d'une exploitation à l'autre s'accusent les différences dans les méthodes de production et les revenus.

Si l'agriculture mayennaise a préservé les héritages, la période récente d'industrialisation, ou plutôt de réindustrialisation, après l'étiage des années cinquante, a provoqué des mutations sans précédent et fait éclater de vieux cadres de la vie régionale (troisième partie).

Cette industrialisation s'est faite plus par une pénétration constante de capitaux exogènes que par un foisonnement d'initiatives locales. La majeure partie des salariés relève donc d'un pouvoir extérieur généralement fixé dans la capitale.

Des personnalités nouvelles, en particulier des élus d'après guerre, sont au nœud du faisceau d'interrelations (la prospérité économique générale, le réservoir régional de main d'œuvre banale, les aides des pouvoirs publics...) qui permet la croissance du secteur secondaire des activités.

En une vingtaine d'années – de 1955 à 1975 – la ville moyenne, de petites villes et des bourgs se métamorphosent. L'arrivée des ateliers modifie profondément leur morphologie, leurs fonctions, leur équilibre social ; elle suscite des mouvements pendulaires et finit par créer autour des principales agglomérations des bassins d'emplois. Mais dans la plupart des communes rurales (le rural profond) éloignées de l'axe et des centres d'industrialisation le déclin démographique persiste et parfois s'aggrave avant même que la crise économique ne se développe si bien que les contrastes entre secteurs dynamiques et zones de déclin se renforcent.

La conclusion rassemble l'essentiel des apports de cette étude géographique, où l'on a montré à maintes reprises la réalité de la frontière administrative (celle du département), vieille désormais de près de deux siècles ; identifié aussi les cellules microrégionales en soulignant les permanences ou les changements ; situé constamment enfin la Mayenne par rapport à des espaces de référence soit pour éclairer les parentés et les différences soit pour déceler à la lumière du thème de l'inégal développement les flux visibles ou cachés qui la traversent et la placent en position de « périphérie », de « marge » de centres de pouvoirs ou d'aires de rayonnement.

Source : Georges Macé, *Résumé fait pour la soutenance* (2 p.).

3) « Radiographie » de 2004 : atouts, faiblesses, facteurs de risques et défis...

Jean-Yves Moisy directeur du Comité d'expansion économique de la Mayenne, est intervenu le 12 juin 2004 à l'assemblée générale du CÉAS pour présenter la situation et les évolutions de l'économie mayennaise. Nous reprenons ici, pour une mise en perspective, la synthèse publiée dans *CÉAS-point-com* n° 83 du 18 juin 2004.

La Mayenne représente 16 % du territoire ligérien et elle regroupe 8,9 % de la population. La population mayennaise augmente moins fortement que la population ligérienne, d'où un poids démographique qui a tendance à légèrement diminuer.

La Mayenne compte plus de 125 000 emplois, dont environ 86 % d'emplois salariés. Voici quelle est la répartition de ces emplois par secteur d'activité et quel est le rang parmi les départements français :

Secteur d'activité	Part des emplois (%)	Rang français
Services	45 %	61 ^e
Industrie	25 %	5 ^e
Commerce	12 %	68 ^e
Agriculture	11 %	6 ^e
Construction	7 %	10 ^e

Les emplois sont majoritairement dans les services, mais ce secteur est proportionnellement peu développé en Mayenne. Par contre, la Mayenne se

distingue en France pour la part d'emplois dans l'industrie, l'agriculture, voire la construction.

Le caractère industriel de la Mayenne pourrait constituer un facteur de risque pour l'avenir. Cependant, on constate une très grande diversification des activités, ce qui réduit les risques. Les industries agricoles et alimentaires regroupent 20 % de l'emploi industriel ; la métallurgie et la transformation des métaux (12 %).

Alors que l'emploi dans le secteur industriel a tendance à stagner, c'est aujourd'hui le tertiaire qui développe l'emploi. Les petites entreprises, les artisans jouent un rôle important dans la création d'emplois, à la différence d'il y a quarante à cinquante ans où c'était plutôt les très grandes entreprises.

Les atouts de la Mayenne

La qualité du secteur économique :

- Des leaders dans leur secteur d'activité.
- Des produits et des marques reconnus.
- Une grande diversité des secteurs économiques (pas de mono-industrie, pas de grands sites captifs : seulement douze entreprises de plus de 500 salariés).
- Une forte capacité à rebondir (taux de survie des entreprises élevé, enjeu de l'artisanat qui constitue les PME de demain).

Une large palette de formations :

- L'enseignement supérieur en évolution (quelque 3 400 étudiants).

- Au premier rang pour l'apprentissage (plus de 2 700 apprentis).

L'émergence de la recherche et des nouvelles technologies.

Une forte implication des acteurs économiques :

- La politique économique des collectivités locales.
- L'implication des chefs d'entreprise (ex. clubs d'entreprises).

Les faiblesses à corriger

La concurrence entre territoires :

- Le phénomène de concentration vers les villes périphériques (Nantes, Angers, Rennes).
- L'attractivité encore faible de Laval.

L'absence d'image forte valorisante :

- La Mayenne : « cette inconnue », image de ruralité, grande discrétion.
- Le Mayennais : « *pas suffisamment ambassadeur de son département* ».

Les facteurs de risque

La mondialisation de l'économie (industries manufacturières menacées par des délocalisations de productions).

La valeur ajoutée par salarié plus faible que dans d'autres départements.

Le pouvoir de décision exogène de certaines entreprises (dépendance de grands groupes) : des critères sur lesquels on ne peut pas peser.

Les défis à relever

Le faible taux de création d'entreprises (le plus faible des Pays de la Loire).

Le faible taux de chômage (pas de réservoir de main d'œuvre).

Le vieillissement de la population et de la main d'œuvre (concurrence des territoires).

Les difficultés de recrutement dans certains secteurs d'activité.